

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Xème ANNÉE

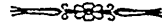
No. 6

1er JUIN

1894



REVUE
DU
TIERS-ORDRE
ET DE LA
TERRE SAINTE



BULLETIN MENSUEL
PUBLIÉ PAR LES
FRANCIŒAINS

DE
L'OBSERVANCE
DE
MONTREAL



AVEC L'APPROBATION DU
MINISTRE GENERAL
DE TOUT L'ORDRE DE
ST - FRANÇOIS
ET DE
L'AUTORITE DIOCESAINE.



Envoyez \$1.00

PRIX DE

L'ABONNEMENT ANNUEL

Au Gérant



Rue Saint Paul

279

M. M. G. GALARNEAU

Montréal.



SOMMAIRE.



Saint François d'Assise, p. 194. — Connaître Dieu et Jésus Christ, p. 197. — Stations du chemin de la croix, p. 201. — La dévotion franciscaine au Sacré Cœur, p. 207. — Etude sur le Tiers-Ordre de Saint François, p. 212. — Le pain de Saint Antoine, p. 215. — Faveurs diverses, p. 219. — Correspondance de Rome, p. 220. — Pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique, p. 224. — Remerciements adressés à notre bon Frère Didace, p. 227. — Nécrologie, p. 228. — Indulgences, p. 229.

AVIS.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LES POUVOIRS ET LES RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LE TIERS-ORDRE, — LE CHEMIN DE LA CROIX PÉPÉTUEL, — LE CORDON SÉRAPHIQUE ; DE MÊME AUSSI POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DE LA *REVUE*, S'ADRESSER AUX PP. FRANCISCAINS, 1222, RUE DORCHESTER, MONTRÉAL.



☞ Nous prions nos abonnés qui ne l'ont pas fait, de nous faire la charité d'envoyer leurs abonnements en retard, y compris celui de 1894, à M. C. M. GALARNEAU, 279, rue S. Paul, Montréal.

Les PP. Franciscains, d'après leur Règle, ne peuvent recevoir ni monnaie ni argent d'aucune sorte. Afin de leur épargner des embarras, prière de ne jamais insérer d'argent dans les lettres qui leur sont adressées.

Les Zélateurs et Zélatrices de Montréal et d'ailleurs sont autorisés à percevoir les abonnements pour les verser ensuite entre les mains de M. le Gérant.

Toute personne qui procure 12 abonnements a droit à un numéro de surplus par douzaine.

Les Pères Franciscains de Montréal ne reçoivent pas d'honoraires de messe et *n'autorisent personne à en recevoir pour eux* ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs.

Chaque *Mercredi*, une messe est dite tout spécialement pour les abonnés de la *Revue*.

Xme ANNEE

1894



1er JUIN

No. 6



Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre - Sainte

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

XXXVIII

LA CRÈCHE DE NOEL, 1223.

LA souveraine intention, le principal désir, la suprême résolution de St François était d'observer le Saint Evangile en tout et partout, ainsi que d'observer parfaitement la doctrine de N.-S. Jésus-Christ et de suivre ses traces avec toute la vigilance, tout le soin, tout l'application de l'esprit et toute la ferveur possible du cœur.

“ Il se rappelait par une méditation assidue, les paroles du Sauveur et contemplait ses œuvres avec une considération très perspicace. L'humilité de son Incarnation et la charité de sa Passion, en particulier, occupaient tellement sa mémoire, que c'est à peine s'il voulait penser à autre chose. C'est pourquoi il convient de rappeler et de mettre, avec respect, en mémoire ce que la troisième année avant le jour de sa glorieuse mort, François

fit le jour de la naissance de N.-S. Jésus-Christ, en un lieu appelé Grécio.

“ Là, habitait un chevalier, de bonne renommée et de vie meilleure encore, nommé Jean, que le Bienheureux chérissait particulièrement, parce que, après avoir été dans sa contrée fort noble et honorable, il avait foulé aux pieds sa noblesse et sa carrière militaire, pour acquérir la noblesse de l’âme au service de Dieu.

“ Voulant donc célébrer la fête de Noël avec la plus grande solennité, pour exciter la dévotion du peuple de l’endroit, le Saint eut l’idée de faire préparer une crèche, d’apporter du foin dans ce lieu et d’y faire conduire un bœuf et un âne. Mais (comme c’était une nouveauté), il en demanda et obtint la permission du Souverain Pontife. C’était pour qu’on ne pût tourner son projet en plaisanterie. Comme il l’avait déjà fait plusieurs fois, il manda son ami une quinzaine de jours avant Noël, et lui dit :

“ Si vous désirez que nous célébrions à Grécio la prochaine fête du Seigneur, agissez promptement et préparez soigneusement ce que je vais vous indiquer. Car je veux célébrer la mémoire de cet Enfant né à Bethléem et rendre visible, le mieux possible, à nos yeux corporels les inconvénients des nécessités de cet âge ; comment il a été couché dans une crèche, comment il a été posé sur le foin, en présence du bœuf et de l’âne.

“ Ce qu’ayant oui, cet homme bon et fidèle s’empresse sur-le-champ de préparer au dit endroit tout ce que le Saint lui avait dit. Or, le jour de la joie était proche et le temps de l’exultation était venu. Les frères sont convoqués de divers endroits ; hommes et femmes de la contrée arrivent le cœur plein d’allégresse, mille voix s’élèvent dans la forêt, et cette sainte nuit est rendue splendide et solennelle par les nombreuses lumières qui brillent et par les cantiques qui retentissent. C’est un concert harmonieux, c’est une clarté céleste. Le Saint de Dieu vint enfin et trouva toutes choses préparées ; il les voit et s’en réjouit. On arrange la crèche, le foin est apporté, voici venir le bœuf et l’âne.

C’est ici que la simplicité est honorée, que la pauvreté est exaltée, que l’humilité est recommandée : Grécio est devenue une autre Bethléem.

“ La nuit est claire comme le jour ; hommes et animaux la trouvent délicieuse. Les foules accourent et sont remplies de joies nouvelles à la vue de cette mystérieuse nouveauté. La forêt

retentit de voix et les rochers font écho aux cris de jubilation. Les frères, par leurs chants, paient à Dieu un juste tribut de louanges ; toute la nuit est pleine d'allégresse. Le Saint de Dieu se tient devant la crèche, rempli de soupirs, anéanti de tendresse et débordant d'une joie merveilleuse.

“ La messe solennelle est chantée près de la crèche et le célébrant y goûte une consolation inouïe. Le Saint se revêt de la tunique de diacre, car il avait reçu cette dignité, et d'une voix sonore, chante le saint Evangile. Voix véhémence, voix douce, voix limpide, voix retentissante qui invite chacun aux suprêmes récompenses. Il prêche ensuite au peuple qui l'entoure ; et des paroles douces comme le miel, coulent de son cœur en parlant du Roi pauvre et de la petite bourgade de Bethléem. Souvent même, quand il veut nommer le Christ Jésus, l'amour dont il surabonde lui fait parler de “ l'Enfant de Bethléem.” Ce mot de Bethléem, il le prononce en imitant la brebis qui bêle ; sa bouche se remplit de sons qui respirent la plus douce affection. Nomme-t-il “ l'Enfant de Bethléem ” ou encore “ Jésus,” de la langue il se lèche doucement les lèvres ; il déguste le nom d'un palais satisfait, il avale la douceur de ce mot.

“ Le Tout-Puissant, de son côté, répand là ses dons à profusion et une vision merveilleuse est accordée à l'homme d'une admirable vertu, au chevalier Jean de Grécio. Il voyait en effet, dans la crèche, un petit enfant fort beau étendu sans vie ; le Saint de Dieu s'en approchait, le prenait entre ses bras, et le réveillait comme d'un profond sommeil.

“ Vision très expressive, car l'enfant Jésus était oublié de beaucoup et comme absent de leurs cœurs. Cependant sous l'action de sa grâce, il était ressuscité par son serviteur François, et imprimé dans les mémoires fidèles.

“ La vision du pieux chevalier est remarquable non seulement par la sainteté de son témoin, mais encore par les miracles qui la suivirent et prouvent la réalité du fait. Car l'exemple de François, considéré par le monde, enflamma les cœurs, attiédis jusque là dans la foi du Christ, et le foin de la crèche, conservé par le peuple, servit merveilleusement à la guérison des animaux languissants et les préserva de diverses pestes. Dieu glorifiait donc son Serviteur en tout, et par des prodiges évidents, démontrait l'efficacité de la sainte oraison. Ajoutons que plusieurs femmes souffrant, depuis longtemps, de douloureux enfantements,

ayant fait déposer sous elles de ce foin, furent heureusement délivrées et que des personnes, de l'un et de l'autre sexe, obtinrent en ce lieu la guérison de divers maux.

“Cependant les saintes veilles étant terminées, chacun s'en retourna chez soi. Enfin, le lieu où avait été construite cette crèche fut consacré au Seigneur comme temple. En l'honneur du B. P. François, un autel fut élevé sur l'emplacement même de la crèche, et on bâtit là une église. Ainsi, là où les animaux s'étaient nourris de foin, là, désormais, pour le salut de l'âme et du corps, les hommes mangent la chair de l'Agneau immaculé et sans tache, N.-S. Jésus-Christ, qui s'est donné à nous dans sa souveraine et ineffable charité, lui qui, avec le Père et le Saint-Esprit, est Dieu, vit et règne glorieux pendant l'éternité des siècles sans fin. *Amen, alleluia, alleluia* (1 Cél., 1 p. c. 30 ; S. Bonav., c. 10.)

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*



CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST

VOILA LA VIE ETERNELLE

l'Incarnation.

N venant de Jérusalem, on aperçoit, des dernières cimes de la Samarie, au loin, comme un point blanc, sur les hauteurs escarpées qui dominent la plaine de Jisréel, une petite ville, dont le nom, Nazareth, signifie fleur et rejeton.

Ses maisons grises, carrées, à toits plats, s'étagent sur le versant oriental de deux collines séparées par un ravin, qui dessine la grande rue montante de Nazareth. Là sont les bassins d'ablution, les ateliers, les boutiques, le marché, la synagogue. A l'est de la ville, se creuse une vallée, où jaillit la source qu'on appelle aujourd'hui “la fontaine de Marie.”

Le ravin et la vallée se rejoignent au delà des dernières habitations, dans une petite plaine qui fait le fond verdoyant de la coupe, au dedans de laquelle Nazareth est assise. Gazonnée

au printemps, cette plaine se dessèche en été, elle devient l'aire où les Nazaréens foulent aux pieds des bœufs le blé et l'orge, et vannent leur grain au vent du soir.

Oliviers et figuiers, nopals aux larges feuilles toujours vertes, grenadiers, amandiers et citronniers, parsemés de cyprès noirâtres, justifient le nom de la petite ville fertile et fleurie.

Les ruelles qui mènent à la source s'animent, le matin et le soir, par le va-et-vient des jeunes filles et des femmes. Marchant à pas lents, silencieuses et graves, l'urne penchée sur la tête, la main relevée pour la soutenir, le voile rejeté en arrière et flottant, elles ressemblent à des statues grecques en mouvement.

Aux jours de fête et de sabbat, les sentiers des champs se remplissent. Séparés, des groupes d'hommes et de femmes se voient au penchant des collines, sous les oliviers, auprès des tombeaux. On cause sans fin, assis par terre : les hommes revêtus de leur manteau ; les femmes en robes bariolées, le front ceint du bandeau, enveloppées comme d'un grand linceul dans leurs grands châles de lin blanc.

Ce lieu est plein de douceur et de silence ; point d'âpreté dans ces collines dont les lignes ondulent, sans se briser. La chaîne du Djebel-es-Sikh s'arrondit en cercle et borne l'horizon. Aucun bruit ne trouble cette solitude fermée d'où le regard et la pensée montent d'eux-mêmes vers le Ciel.

C'est là, dans une de ces maisons tranquilles, que vivait inconnue, une jeune fille, âgée de moins de 16 ans, à qui le Ciel allait envoyer une ambassade.

“ Six mois après ce que nous avons raconté précédemment, l'ange Gabriel fut de nouveau mandé par Dieu, en une ville de Galilée, nommé Nazareth, à une Vierge, fiancée à un homme de la maison de David, nommé Joseph. La Vierge s'appelait Marie. L'Ange vint à elle, et lui dit : Je vous salue, pleine de grâces ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes.

“ En entendant ces paroles, la Vierge fut troublée ; elle réfléchissait au sens d'une telle salutation.

“ Ne craignez point, Marie, reprit l'Ange, car vous avez trouvé grâce devant le Seigneur. Voici que vous concevrez dans votre sein et enfanterez un fils, dont le nom sera Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut. Dieu, le Seigneur, lui donnera le trône de David, son père. Il règnera sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.

Marie dit à l'Ange : Comment cela se fera-t-il ? Car je ne connais point d'homme.

“ L'Ange répondit : L'Esprit-Saint surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. Ainsi, l'être saint qui naîtra de vous, se nommera le Fils de Dieu. Voilà en effet qu'Elisabeth, votre parente, a conçu un fils dans sa vieillesse Car rien n'est impossible à Dieu.

“ Marie dit alors : Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole.

“ Et l'Ange la quitta.”

— Arrêtons-nous ici un moment, et disons quelques mots de Marie, à laquelle la tradition donne pour père St Joachim et Ste Anne pour mère. On croit que son père mourut quand elle était enfant. Elle était de descendance royale et du sang de David ; c'est pourquoi l'Ange lui dit que son fils obtiendrait le trône de David, son père, c'est-à-dire son ancêtre, selon le langage des Hébreux. Le mot David signifie “le chéri.” Jésus est, comme nous le verrons plus tard, “le fils bien-aimé” de Dieu son père. David avait été un guerrier et un roi incomparable. Il n'avait obtenu son trône qu'après bien des victoires remportées sur les ennemis du peuple de Dieu ; Jésus, le Roi des rois, devait, lui aussi, conquérir son trône par une suite de combats et de triomphes remportés sur Satan, l'ennemi des enfants de Dieu. Pendant toute l'éternité il règnera sur les élus.

Mais, chose étrange ! chez un peuple, où toutes les femmes pouvaient ambitionner d'être la mère du Messie, dans une race pour laquelle, à cause de cela, une nombreuse postérité était regardée comme une bénédiction divine, et la stérilité comme un opprobre, Marie, obéissant à une inspiration divine, Marie se voue à Dieu dans la virginité. C'est que le Seigneur voulait en faire la mère de son fils bien-aimé et de tous les saints. Cette postérité devant être toute céleste, il lui fallait une mère pareillement toute céleste.

Cependant, suivant la loi et la coutume juives, étant seule héritière de ses parents, elle a été fiancée et promise depuis peu à un homme appelé Joseph, de sa propre tribu et de sa famille, à son plus proche parent, qui devra recueillir son héritage. La cérémonie de l'entrée dans la maison de son mari n'est pas encore célébrée. Elle demeure, en attendant, chez sa mère, préparant son trousseau, comme toutes les jeunes filles mariées

de son pays. Et comme les fiancées juives, elle vit cachée et retirée, loin du regard des hommes. C'est ce qui explique son trouble, à la vue de l'Ange qui l'aborde sous une forme humaine.

Mais remarquons la salutation de l'Ange. Jamais, auparavant, le langage des envoyés célestes n'avait revêtu les formes d'un tel respect. Ici, l'Ange s'incline le premier devant Marie, il la salue. Ailleurs, les messagers divins apportaient la grâce aux mortels déchus et coupables. Ici, Gabriel trouve la grâce dans sa plénitude ; et, comme dans les cieux, il s'était prosterné devant la Majesté divine, il s'incline, à Nazareth, devant une jeune Vierge destinée à être le Tabernacle de Dieu. L'Ange a quitté le trône divin placé dans la gloire ; à Nazareth il retrouve le trône du Seigneur, dans l'humble virginité. Il salue dans la femme bénie entre toutes les autres, celle qui doit effacer la malédiction de la première femme. Par son intermédiaire, Dieu demande à Marie de consentir à réaliser la résolution du conseil éternel, et il attend.

Recueillie dans le silence de son humilité, dans l'ardeur de son dévouement, dans la contemplation de l'amour divin, qui veut s'associer son amour virginal, pour sauver le monde, Marie se tait. . . . Enfin une parole d'acquiescement tombe de ses lèvres : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait comme vous avez dit ! O humilité ! Celle qui est invitée à devenir la Mère de Dieu, se proclame seulement la servante du Seigneur. O grandeur de la virginité qui est conviée à un tel honneur ! O puissance du consentement de Marie ! Elle a dit : Soit ! et aussitôt le Verbe de Dieu s'est fait chair, c'est-à-dire s'est incarné en elle. Quand le Créateur voulut, du néant, tirer notre univers, il dit, lui aussi : Soit ! et tout fut créé. Quand il veut que son Fils se fasse homme, il fait prononcer ce même mot par la Vierge d'Israël. Qu'êtes-vous donc, ô mon Dieu, et qu'est-ce que votre créature, pour que lui fassiez accomplir la plus grande merveille qui puisse être réalisée ? Merci, ô Seigneur, pour l'incomparable honneur que vous nous avez accordé.

Or, ceci se passait le 25 Mars, dans la saison des fleurs. Jésus donc, la fleur de Jessé, voulut éclore d'une fleur, du lis immaculé d'Israël, fleur lui-même de l'humanité, comparée par le Sauveur à une plante qui montre d'abord sa tige et ses feuilles, puis fleurit et enfin donne son fruit. La tige et les feuilles humaines se sont produites dès le commencement du monde et ont grandi jusqu'à Abraham ; à partir de ce dernier, la fleur de l'humanité se

montre et se développe dans la race d'Israël ; depuis Jésus, le fruit de l'humanité se manifeste et mûrit pour le Ciel.

En vérité, les œuvres divines sont pleines d'harmonie et empreintes d'une merveilleuse poésie. Disons le mot : elles sont parfaites, elles sont exquises !

Au commencement du monde, après le péché originel, Dieu, ayant maudit le serpent infernal, lui annonça que "le fils de la femme" lui écraserait la tête. Les temps sont arrivés où cette prédiction doit s'accomplir. Car Jésus ne tient à l'humanité que par Marie, sa mère. Venu pour inaugurer la race nouvelle des fils de Dieu, il échappe au torrent des générations terrestres ; ce n'est pas l'homme qui l'engendre c'est l'Esprit divin qui le fait naître des chastes entrailles de la Vierge. Ainsi, une des plus grandes, des plus prodigieuses paroles tombées des lèvres des prophètes, est désormais mystérieusement accomplie : "Une Vierge concevra et enfantera un fils, lequel sera nommé Emmanuel, ce qui signifie "Dieu avec nous."

(A suivre)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs*



STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX



Etude Historique, Topographique, Scripturale.
Morale et Archéologique

PREMIÈRE STATION (*suite*)

"Entendant parler de la Galilée, Pilate demanda s'il était Galiléen ; et ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui était aussi à Jérusalem ces jours-là. Hérode eut une grande joie de voir Jésus ; car il y avait longtemps qu'il désirait le voir, parce qu'il avait entendu dire beaucoup de choses de lui, et espérait lui voir opérer quelque miracle. Il lui fit donc de nombreuses questions. Mais Jésus ne lui répondit rien. Cependant les princes des prêtres et les scribes étaient là, l'accusant avec opiniâtreté. Or Hérode, avec sa cour, le méprisa, et, le traitant avec méquerie, le revêtit

d'une robe blanche, et le renvoya à Pilate. Et ce jour-là même Hérode et Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils étaient auparavant.

“ Pilate ayant donc convoqué les princes des prêtres, les magistrats et le peuple, leur dit : Vous m'avez présenté cet homme comme portant le peuple à la révolte ; je l'ai interrogé devant vous, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez, ni Hérode non plus ; car je vous ai renvoyés à lui ; cependant on ne l'a convaincu de rien qui mérite la mort. Je le renverrai donc après l'avoir fait châtier.” (L. XXIII, 5 et seq.)

“ Or il avait coutume, le jour de la fête, de délivrer celui des prisonniers que le peuple demandait. Et il en avait alors un nommé Barabbas, mis en prison avec d'autres séditeux, parce qu'il avait commis un meurtre dans une sédition. Le peuple, étant venu, se mit à demander ce qu'il leur accordait toujours.” (Mr. XV, 6 et seq.) “ Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous délivre, Barabbas, ou Jésus qui est appelé Christ ? Car il savait qu'ils l'avaient livré par envie.

“ Or, tandis qu'il siégeait sur son tribu. 1, sa femme lui envoya dire : Qu'il n'y ait rien entre vous et ce juste ; car j'ai été aujourd'hui étrangement tourmentée dans un songe à cause de lui.” (Mt. XXVII, 17.)

“ Pilate leur parla de nouveau, voulant délivrer Jésus.” (L. XXIII, 20). “ Mais les princes des prêtres et les anciens persuadèrent au peuple de demander Barabbas et de faire mourir Jésus. Le gouverneur, prenant la parole, leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre ? Ils répondirent : Barabbas. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus qui est appelé Christ ? Ils répondirent tous : Qu'il soit crucifié ! ” (Mt. XXVII, 20 et seq.) “ Il leur dit pour la troisième fois : Mais quel mal a-t-il fait ? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort. Je le ferai châtier et je le renverrai. Mais ils insistaient avec de grands cris, demandant qu'il fût crucifié, et leurs clameurs devenaient de plus en plus fortes.” (L. XXIII, 22, 23.)

“ Pilate prit alors Jésus et le fit flageller. Et les soldats ayant fait une couronne d'épines entrelacées, la posèrent sur sa tête, et le revêtirent d'un manteau de pourpre. Puis ils venaient vers lui et disaient : Salut, Roi des Juifs, et il lui donnaient des soufflets. Et, lui crachant au visage, ils prenaient le roseau, et lui frappaient la tête. Pilate sortit encore du prétoire et dit aux Juifs :

Je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime. Jésus sortit donc, portant une couronne d'épines et un manteau de pourpre, et Pilate leur dit : Voilà l'homme. Les princes des prêtres et leurs serviteurs, l'ayant vu, se mirent à crier en disant : Crucifiez-le ! crucifiez-le ! Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et crucifiez-le ; car, pour moi, je ne trouve en lui aucun crime. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon cette loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. Ayant entendu ces paroles, Pilate craignit encore davantage. Et, étant rentré dans le prétoire, il dit à Jésus : D'où êtes-vous ? Mais Jésus ne lui fit aucune réponse. Alors Pilate lui dit : Vous ne me parlez pas ! Ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous faire attacher à une croix, et que j'ai le pouvoir de vous délivrer ? Jésus lui répondit : Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous avait été donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui m'a livré à vous est coupable d'un plus grand péché.

“ Depuis lors Pilate cherchait à le délivrer. Mais les Juifs criaient : Si vous le délivrez, vous n'êtes pas ami de César ; car quiconque se fait roi se déclare contre César. Pilate, ayant entendu ces mots, mena Jésus hors du prétoire et s'assit sur son tribunal, au lieu appelé Lithostrotos, et en hébreu Gabbatha. C'était le jour de la préparation de la Pâque, vers la sixième heure ; et il dit aux Juifs : Voilà votre Roi. Mais ceux-ci criaient : Otez-le, ôtez-le du monde ! crucifiez-le ! Pilate leur dit : Crucifierai-je votre Roi ? Les princes des prêtres répondirent : Nous n'avons pas d'autre roi que César.” (J. XIX, 1 et seq.) “ Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte croissait de plus en plus, se fit apporter de l'eau et se lava les mains devant le peuple, en disant : Je suis innocent du sang de ce juste ; vous en répondrez. Et tout le peuple répondit : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.” (Mt. XXVII, 24, 25.) “ Enfin Pilate, voulant satisfaire le peuple, leur délivra Barabbas ;” (Mr XV, 15.) “ or Barabbas était un voleur ;” (J. XVIII, 40.) “ et il leur livra Jésus pour être crucifié.

“ Alors les soldats l'emmenèrent dans la cour du prétoire, et rassemblèrent toute la cohorte.” (Mr. XV, 15 16.) Après s'être joués de lui, ils lui ôtèrent le manteau d'écarlate, lui remirent ses vêtements, et l'emmenèrent pour le crucifier.” (Mt. XXVII. 28 et seq.)

II

Le jardin des Olives est situé hors de la ville à l'Est, au-delà du torrent de Cédron, dans la vallée de Josaphat, tout à fait au bas de la montagne. Jésus se retira dans une grotte où il entra en agonie. A un jet de pierre, se tenaient les trois apôtres Pierre, Jacques et Jean, qui dormaient appuyés à un rocher. A 20 pas de la grotte de l'agonie et à cinq ou six du rocher, Judas vint baiser le Sauveur et le livrer à ses ennemis. C'est là que Jésus fut garrotté.

Ici commence la *voie de la captivité*. Jésus fut emmené vers la maison d'Anne, le beau-père du grand-prêtre. Le chemin traverse le torrent de Cédron, où la tradition rapporte que Jésus fut précipité par les soldats ; le rocher conserva l'empreinte de ses genoux et de ses mains.

Le cortège gravit la colline d'Ophel et entra dans la ville sainte par la porte Sterquiline et se rendit d'abord chez Anne, sur le mont Sion, c'est-à-dire à une distance d'environ un tiers de mille ; puis chez Caïphe dont la maison était à environ 70 pas de celle d'Anne et à 60 pas de la porte de Sion.

Le vendredi matin, Jésus fut conduit chez le gouverneur Ponce-Pilate dont le palais se trouvait dans la tour Antonia, à proximité du temple, c'est-à-dire à douze ou treize cents pas de la maison de Caïphe.

L'interrogatoire se fit au prétoire, c'est-à-dire dans l'intérieur de la tour. Pilate envoya Jésus chez Hérode dont le palais se trouvait à 120 pas à peu près, vers le Nord. Hérode s'étant moqué de Jésus, le renvoya à Pilate. A l'Ouest du prétoire, à 25 pas, eut lieu la flagellation. Jésus fut dépouillé de ses vêtements et attaché à une colonne. Au rapport de S. Jérôme, deux soldats armés de courroies de cuir nouées, deux armés de verges garnies d'épines, et deux autres armés de chaînes fondirent sur la divine Victime et la frappèrent jusqu'à épuisement de leurs forces.

Après la flagellation, les bourreaux imposèrent la couronne d'épines, dans l'intérieur du prétoire non loin de la Scala Santa. Cet escalier de marbre avait 28 marches ; Jésus le monta et le descendit plusieurs fois et l'arrosa de son sang.

A une centaine de pas du prétoire, se trouvait l'arc de l'*Ecce Homo*, d'où Pilate montra Jésus à la foule, afin de l'apitoyer sur son sort.

C'est après avoir ramené Jésus au prétoire, que Pilate le condamna à mort et déclara se laver les mains de cette condamnation.

La tradition a conservé à Jérusalem la sentence de mort prononcée par Pilate contre Jésus-Christ. Voici les termes dans lesquels elle était conçue :

*Jesum Nazarenum, subversorem gentis,
Contemptorem Cæsaris et falsum Messiam,
Ut majorum suæ gentis testimonio probatum est,
Ducite ad communis supplicii locum ;
Et cum ludibrio regiæ majestatis,
In medio duorum latronum crucifigite.*

I, lictor, expedi cruces.

Voici la traduction de ce jugement :

“ Conduisez au lieu ordinaire du supplice, Jésus de Nazareth, séducteur du peuple, qui a méprisé l'autorité de César et s'est faussement donné pour le Messie, suivant qu'il est prouvé par le témoignage des anciens de sa nation ; crucifiez-le entre deux voleurs, avec le titre dérisoire de Roi.

“ Va, licteur, prépare les croix.”

Mettez ce jugement en parallèle avec cette déclaration publique tant de fois répétée par Pilate : “ *Je n'ai trouvé en lui aucune cause de mort.*”

III

“ Dieu n'a point fait la mort . . . mais elle est entrée dans le monde par l'envie de Satan.” (SAP. I, 13 ; II, 24) L'envie, fille de l'enfer, avait donné la mort au premier Adam, elle ne pouvait manquer de la donner au second.

Le texte évangélique nous a montré l'œuvre de l'envie. Les princes des prêtres, les scribes, les pharisiens et les anciens du peuple ne pouvaient souffrir Jésus, parce qu'il démasquait impitoyablement leur hypocrisie et qu'il ruinait ainsi leur prestige. Poussés par l'envie, ils voulurent se débarrasser de Jésus à tout prix et ils furent assez aveugles pour ne pas même se douter qu'ils accomplissaient à la lettre les prophéties et les figures qu'ils relisaient et expliquaient chaque jour dans les Livres Saints.

Voici quelques-unes de ces prophéties : “ Circonvenons donc le [juste, parce qu'il nous est inutile ; qu'il est contraire à nos œuvres ; {qu'il nous reproche les violations de la loi, et qu'il nous déshonore en décrivant les fautes de notre conduite.

Il se vante d'avoir la science de Dieu et il s'appelle le fils de Dieu. Il est devenu pour nous le détracteur de nos pensées. Sa vue seule nous est à charge, parce que sa vie n'est point semblable à celle des autres et que ses voies sont toutes différentes. Il nous considère comme des hommes de futilités ; il s'éloigne de nos voies comme d'une souillure ; il préfère les derniers moments des justes, et il se glorifie d'avoir Dieu pour père. Voyons donc si ses paroles sont vraies, éprouvons ce qui lui arrivera, et nous saurons quelle sera sa fin. Car s'il est véritablement fils de Dieu, Dieu le prendra sous ses ailes, et il le délivrera de ses ennemis. Interrogeons-le par l'outrage et par les tourments, afin que nous connaissions sa résignation et que nous éprouvions sa patience. Condamnons-le à la mort la plus infâme. Ils ont eu ces pensées et ils se sont égarés, car leur malice les a aveuglés. Ils ont ignoré les secrets de Dieu." (SAP. II, 12 et seq.)

Les Livres Saints sont remplis des prophéties et des figures de cette odieuse condamnation.

A peine Dieu a-t-il puni l'homme à cause de sa désobéissance, en le condamnant à la mort, qu'il lui promet un Rédempteur qui l'arrachera à la mort éternelle en se soumettant à la mort ignominieuse de la croix.

Le juste Abel, tué par son frère Caïn, est la figure du Christ mis à mort par l'envie de ses propres frères qu'il était venu sauver.

Abraham, prêt à immoler Isaac son fils bien aimé, est la figure du Père céleste dévouant son Fils unique à la mort.

Joseph, vendu par ses frères et ne se vengeant que par ses bienfaits, figurait le Christ trahi et condamné par les siens et ne pensant qu'à leur accorder les biens célestes.

Parmi les prophéties, rappelons-en seulement quelques-unes :

" J'ai regardé autour de moi, et il n'y avait personne pour me secourir ; j'ai cherché et nul n'est venu à mon aide." (Is. LXIII, 5.)

" J'ai attendu que quelqu'un compatit à mes peines, et nul ne l'a fait ; que quelqu'un me consolât, et je n'ai trouvé personne." (Ps. LXVIII, 21.)

" L'homme avec qui je vivais en paix et en qui je me confiais, qui mangeait mon pain, a fait éclater contre moi sa trahison." (Ps. XL, 10.)

" J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui arrachaient ma barbe ; je n'ai point détourné ma

face de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats." (Is. I, 6.)

" De la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a rien de sain en lui ; tout est blessure, contusion et plaie envenimée, qu'aucun appareil n'a fermée, qu'aucun remède n'a pansée, que l'huile n'a point adoucie." (Is. I, 6.)

" Il n'y a ni beauté, ni éclat en lui ; nous l'avons vu, et il était méconnaissable, et nous l'avons désiré ; méprisé et le dernier des hommes, un homme de douleur et éprouvé par la souffrance ; son visage était comme caché et méprisé, et nous l'avons compté pour rien. Il a véritablement porté nos langueurs, il s'est chargé de nos douleurs, et nous, nous l'avons considéré comme un lépreux, frappé de Dieu et humilié. Mais lui, il a été blessé pour nos iniquités, il a été brisé à cause de nos crimes ; le châtement qui devait nous donner la paix est tombé sur lui et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Il a été offert parce qu'il l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche ; il sera conduit comme une brebis à la boucherie, et, tel qu'un agneau devant celui qui le tond, il gardera le silence, il n'ouvrira pas la bouche. Il est mort au milieu des angoisses, victime d'un jugement inique. . . ." (Is. LIII, 2 et seq.)

" Je suis un ver de terre et non un homme, l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple." (Ps. XXI, 6.)

(A suivre.)

FR. DÉSIRÉ, *M. Obs.*



La dévotion franciscaine au Sacré Cœur

L'AMOUR que Jésus avait pour les siens qui étaient en ce monde persévéra jusqu'à la fin. Voyant qu'il était mort, les soldats s'approchèrent de lui, mais sans lui rompre les os comme aux deux larrons crucifiés à ses côtés. Alors saisissant sa lance, l'un des soldats ouvrit son flanc et il en sortit du sang et de l'eau. Et cela se fit afin que fût accomplie la parole de l'Écriture : " Ils verront enfin celui qu'ils ont transpercé."

Nous aussi, enfants de St François allons, comme notre Séraphique Père, réaliser cette parole de l'Écriture. Regardons bien ce Cœur Sacré que nous avons transpercé, afin de verser des

larmes d'un repentir sincère. Comme Moïse, approchons-nous de ce buisson d'épines afin qu'elles fassent en nous les blessures de la mortification chrétienne, afin surtout d'être embrasés par les flammes du Cœur de Jésus.

Etudions bien la plaie du Sacré Cœur et nous saurons ce que signifie cette plainte de Jésus mourant : "J'ai soif." Malheur à qui ne comprend pas que Jésus est un mendiant d'amour. S'il s'est fait pauvre de toutes choses, c'est afin de nous posséder. Le petit Enfant de Bethléem, l'Apprenti de Nazareth,



l'Agonisant du Calvaire, le Prisonnier des tabernacles ne cesse de frapper à la porte de notre cœur. Malheur à qui bouche ses oreilles aux supplications de ce pauvre. Malheur à l'âme qui n'a pas de place pour lui, comme les hôteliers de Bethléem. La terre a été désolée parce que l'Amour n'est pas aimé, et il n'est pas aimé parce que personne n'y réfléchit dans son cœur en face de ce Crucifié.

" Qu'il est bon d'être avec Jésus : je veux faire en lui trois

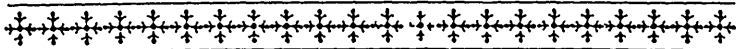
tentes : une dans ses mains, une dans ses pieds, mais surtout, un^e à perpétuité dans son Sacré Côté. Là, je lui parlerai au Cœur, et j'obtiendrai tout ce que je voudrai. O plaies très amoureuses, de quelle douce volupté est enivrée l'âme qui, par vos ouvertures, pénètre jusqu'au Cœur de Jésus et s'unit à lui ! Je ne puis l'exprimer ; celui qui en fera l'expérience le comprendra."

" La porte du Paradis est grande ouverte, la lance du soldat a écarté le glaive qui en défendait l'entrée. O heureuse lance, si j'avais été à ta place, je n'aurais jamais voulu sortir du Côté de mon Sauveur et j'aurais dit : Voilà le lieu de mon repos, pour toujours ! J'y demeurerai parce que je l'ai choisi. O âme fidèle, créée à l'image de Dieu, comment ne seriez-vous pas transportée hors de vous-même ? Votre Epoux bien-aimé a ouvert son Côté pour vous donner son Cœur !" (*St Bonaventure.*)

"Je vous conjure donc, ô Seigneur, que la flamme et la douceur de votre amour absorbe entièrement mon esprit et le rende indifférent à tout ce qui n'est pas vous, que je meure pour l'amour de vous qui avez daigné mourir pour l'amour de mon amour !" (*St Frs*)

Enfants de St. François, n'ayons pas peur des stigmates dont le Sacré Cœur marque tous ceux qui s'approchent le plus près de lui. Il est venu à nous à travers les huées, les coups de fouet, les clous et les larmes : ne comptons pas aller à lui sur un lit de roses. Voilà pourquoi l'on représente le Sacré Cœur couronné d'épines; élançons-nous hardiment à travers ce buisson ardent par la mortification et la pénitence chrétienne. L'amour du Sacré Cœur est le nerf de tous les héroïsmes ; nous faibles, nous reculons devant le sacrifice : c'est que nous n'aimons pas assez. Qui aime Jésus ne sent pas même qu'il souffre, ou s'il le sent, il aime à le sentir.

Cœur de Jésus, brûlant d'amour pour nous, enflammez notre cœur d'amour pour vous !



Rapports de la Vénérable Jeanne d'Arc avec Sainte Colette.

L'INTRODUCTION de la cause de béatification de la glorieuse Pucelle d'Orléans continue à susciter en France de magnifiques mouvements d'enthousiasme, de saintes et patriotiques émotions. L'Ordre Français a tressailli de joie à

l'annonce de l'heureux événement, les cœurs des Tertiaires ont battu à l'unisson des cœurs de tous les vrais Français et de tous les vrais chrétiens.

D'après l'auteur de l'histoire de sainte Colette, cette grande réformatrice du XVe siècle, contemporaine et amie de Jeanne d'Arc, ne dut pas peu contribuer au salut de la France. Colombe exhalant les parfums célestes, elle attira à elle l'élite de la noblesse, des bourgeois et des filles du peuple dont elle forma des phalanges angéliques qui, par leurs prières et leurs mortifications, apaisèrent le courroux de Dieu. Quand elle fut à l'apogée de son influence, qu'elle eut multiplié ces foyers de vie nouvelle, rassemblé un grand nombre de voix suppliantes et apaisé le Ciel par ses incroyables austérités et celles de ses disciples, le Seigneur suscita des frontières de Lorraine l'héroïque Pucelle qui devait mener nos ancêtres à la victoire et faire sacrer à Reims le roi de France.

Sainte Colette et Jeanne d'Arc eurent le bonheur de se voir et de se connaître. Ce fait, d'abord passé sous silence par les historiens, a été depuis peu trouvé exact et authentique.

Or voici que *M. Francis Pérot*, un des archéologues les plus érudits du Bourbonnais et faisant partie de plusieurs sociétés savantes — quoique simple *menuisier* — vient de préciser la date de l'entrevue qui eut lieu à Moulins entre les deux illustres servantes de Dieu. Citons ses propres paroles : “ Par deux fois, la célèbre héroïne a traversé notre province ; par deux fois elle a séjourné à Moulins en allant chez ses “ chers amis les habitants de Riom ” pour leur demander des secours afin de continuer son œuvre de patriotisme. — *C'était le 7 octobre 1429.* Jeanne arriva à Moulins, elle y demeura trois jours malgré son désir de rester à la tête de sa petite troupe, où sa présence était si nécessaire pour préparer le siège de la charité, car à ce moment sainte Colette était à Moulins. La sainte revenait d'Aigueperse où elle fondait un couvent de Clarisses, puis allait à Decize, voir de nouveau les jeunes novices qu'elle y avait installées. *Chacun connaît la vive affection que Jeanne avait pour sainte Colette*, cette femme si supérieurement douée. Toutes les deux, poursuivant un but différent, agissaient sous la puissance des mêmes noms : *Jesus, Maria !* — Tout porte à croire que la Pucelle aura demeuré chez les Clarisses, sollicitée par sainte Colette, plutôt que de séjourner au château ducal de Moulins où l'attendait impatient-

ment cependant, Marie de Berry, duchesse de Bourbon. Nul doute que Jeanne, qui tenait à *se recommander en personne* aux prières de Colette, ne demeurât de préférence au couvent des religieuses Clarisses où se trouvait déjà Marguerite de Bavière.”

BIBLIOGRAPHIE

LA DIRECTION D'UNE ÂME.

Lettres de St. Léonard de Port-Maurice à Hélène Colonna traduites de l'Italien par le R. P. Jules du Sacré-Cœur, franciscain de l'Observance. Un volume in-18, imprimerie Franciscaine missionnaire, 16, route de Clamart, Vanves près Paris. prix 12 cts.

Le R. P. Jules du Sacré-Cœur a eu l'heureuse idée de faire hommage aux femmes chrétiennes de France des lettres écrites à une noble italienne par saint Léonard de Port-Maurice, le grand missionnaire franciscain du siècle dernier. Ce titre : *La Direction d'une âme*, est fort bien choisi, car les lettres du saint ont pour but de diriger dans la voie de la perfection Hélène Colonna. Toutefois, il ne faudrait pas croire que l'on trouvera dans chaque lettre comme un petit sermon. Rien n'a moins le ton sermonneur que cette correspondance. Saint Léonard, avec une simplicité charmante, montre son âme au moment où il guide l'âme de sa fille spirituelle.

. La croix était le premier et le principal sujet des lettres de St. Léonard de Port-Maurice. C'est par la croix que Jésus nous a sauvés, c'est la route du Calvaire qui est le chemin de la perfection comme la voie du salut. Dans la vie surnaturelle que le Sauveur est venu répandre sur la terre, la douleur est pour le chrétien ce que Dieu en a voulu faire pour son fils : le moyen, le grand, le suprême moyen de porter cette vie jusqu'à ce degré où Jésus nous attend du haut de sa croix. jusqu'à ce que, selon la parole de l'apôtre, nous soyons arrivés à la plénitude de l'âge du Christ à la mort *usque ad mortem, mortem autem crucis*, car sur le gibet du Calvaire notre Rédempteur fut l'homme parfait, l'homme achevé, achevé dans l'immolation de l'amour. C'est dans ces profondeurs ou à ces hauteurs, si l'on veut, que toute direction spirituelle solide doit conduire une âme, pas à pas. Saint Léonard veillait attentivement sur les démarches de son ancienne pénitente ; rien ne lui échappait. On jugera pas ses lettres de sa prudence comme guide, de sa tendresse comme père spirituel.

La concision de son style et la réputation qu'on lui a faite un

peu trop vite d'homme austère ne doivent pas nous empêcher d'apercevoir la douceur de sa touche et un tact vraiment parfait.

Il n'est pas étonnant qu'Hélène Colonna soit parvenue à une sublime perfection, ayant un pareil conducteur.

De grandes remises seront accordées à ceux qui feront de fortes commandes :

Ainsi, pour 6 on en reçoit	7	\$	0.60	cts.
—	12	—	14	\$ 1.20 —
—	50	—	70	\$ 5.00 —
—	100	—	150	\$ 10.00 —



Etude sur le Tiers-Ordre de S. François

Extension de la vie religieuse dans le monde.

LE TIERS-ORDRE EST UN ORDRE VÉRITABLE.



Nous ne saurions mieux terminer ces considérations que par ces paroles du *Tiers-Ordre Séraphique d'après la Constitution Misericors Dei Filius* : (1)

“ Cet Institut Séraphique n'est point, comme on pourrait le croire, une simple association pieuse ou une confrérie ; il est un *Ordre véritable et proprement dit*, qui assure aux personnes retenues dans le siècle les bénéfices spirituels de la vie religieuse, en leur en facilitant, dans une certaine mesure, les pratiques et les vertus. Benoît XIII, dans la Constitution *Paternæ Sedis* du 10 octobre 1725, s'exprime ainsi :

“ Pour nous opposer aux calomnies des détracteurs de ce saint Ordre, suivant en cela l'exemple de nos Prédécesseurs qui l'ont approuvé, confirmé et hautement loué, Nous jugeons et déclarons que ce même Ordre a toujours été et qu'il est encore saint, méritoire et conforme à la perfection chrétienne, qu'il constitue un *Ordre véritable et proprement dit*, . . . entièrement distinct des Confréries, puisqu'il a sa Règle particulière approuvée par le

(1) Ouvrage du T. R. P. LÉON, que l'on peut se procurer chez les Religieuses Franciscaines, 38, rue de la Teste, Bordeaux.

Saint-Siège, son noviciat, sa profession et un habit d'une certaine forme, selon la pratique des autres Ordres tant religieux que militaires."

Cet Institut participe tout à la fois de la vie monastique et de la vie du siècle, et ses membres, quoique séculiers, doivent être assimilés aux Religieux. C'est ce que déclare le même Pape Benoît XIII, dans sa bulle *Ad nostram audientiam*, publiée en 1728.

" Ces Tertiaires, dit ce Pontife, quoique séculiers, doivent être assimilés aux Religieux, puisque leur Institut a été établi par saint François, sous le nom de troisième Ordre, qu'il a été approuvé par le Saint-Siège et enrichi d'un nombre considérable de grâces et de privilèges, naguère confirmés par Nous-même, dans la Constitution *Paternæ Sedis* ; d'où il suit que, dans les cérémonies religieuses, ce troisième Ordre doit avoir la préséance sur toutes les confréries laïques. . . . "

Dans sa Constitution *Misericors Dei Filius*, où sont adoucies quelques-unes des obligations de la Règle, le Pape Léon XIII déclare formellement qu'il n'entend changer en rien la nature de cet Institut.

" Qu'on ne croie pas, dit-il, que rien soit enlevé à la nature intime de l'Ordre que nous voulons garder en son intégrité et sans altération."

Toutefois, comme dans cette Constitution le Pape se sert souvent des mots *association, société*, quelques personnes crurent que, dans la pensée du Saint Père, le Tiers-Ordre était aujourd'hui assimilé à une simple *confrérie*. Mais dans une audience donnée le 7 juillet 1883 aux Supérieurs majeurs de l'Ordre, le Souverain Pontife s'est exprimé en ces termes :

" Quelques-uns ont pensé, après la récente Constitution *Misericors Dei Filius*, que le Tiers-Ordre avait été ramené à l'état de simple *confrérie et association*. Telle n'est point notre intention, mais, comme nous l'avons déclaré, la nature et l'essence de cet Institut persévèrent ; il n'est pas une simple congrégation, *il reste un Ordre véritable*."

Le Tiers-Ordre est comme la vie chrétienne. Or, de même que la vie chrétienne, plus ou moins bien pratiquée, conduit à une plus ou moins grande sainteté, de même le Tiers-Ordre donne la vie religieuse, développement de la vie chrétienne, dans la mesure où l'on s'attache à son esprit. De même aussi que la multitude

des chrétiens indignes ne nuit en rien à la bonté de la vie chrétienne, de même une multitude de Tertiaires qui n'auraient de religieux que l'habit, n'enlèverait rien à la puissance sanctifiante du Tiers-Ordre. On peut encore comparer le Tiers-Ordre à l'Évangile. En s'adaptant à la généralité des chrétiens, l'Évangile n'en renferme pas moins des types de perfection sublime que tous ne sauraient atteindre. Ainsi, au-dessus du niveau commun, auquel il veut élever tous ses membres, le Tiers Ordre laisse la place libre pour mille aspirations sublimes, pour tous les dévouements, pour une participation de plus en plus abondante à la vie religieuse, vie de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de consécration totale à Dieu.

Maintenant, je m'adresserai directement aux Tertiaires et je leur dirai : Qu'aviez-vous eu en vue, lorsque vous êtes entrés dans le Tiers-Ordre ? Était-ce de gagner beaucoup d'indulgences, de réciter de plus longues prières, de mener une vie plus commode ? Non, tel n'a pu être votre dessein. Vous avez entendu devenir Religieux dans le monde, et la vie religieuse, vous le savez, est un état où l'on tend à la perfection de la charité, de l'amour de Dieu] Saint François vous a charmés, il vous a attirés avec son ardent amour pour Dieu, sa naïve tendresse pour toutes les créatures de Dieu, son immense charité pour les âmes rachetées par le sang de l'Homme-Dieu. Quel dommage pour vous, quelle conséquence, si, à mesure que les années s'écoulaient et vous éloignaient de la date de votre prise d'habit et de votre profession, vous alliez vous refroidissant pour Dieu ; si la prière perdait de plus en plus pour vous de son attrait ; si les sécheresses vous trouvaient de plus en plus ennuyés, découragés, lassés ; si votre Office était récité avec moins de ferveur ; si vous vous passiez plus facilement et pour un motif futile de la sainte communion ; si vous accomplissiez avec plus d'imperfection vos devoirs d'état ; si votre religion devenait de moins en moins aimable parce que votre humeur vous domine de plus en plus !

Dieu nous dit : *Je suis le Seigneur et je ne change pas*. Ne changeons pas non plus. ou plutôt changeons pour devenir meilleurs.

Mais, direz-vous, quels moyens devons-nous prendre pour maintenir en nous un désir toujours efficace de tendre à la perfection, à la sainteté ? Demandez-vous souvent pourquoi vous êtes entrés dans le Tiers-Ordre. Comportez-vous chaque jour comme le

premier jour où vous y êtes entrés. Recommencez chaque jour votre travail, votre tâche, comme si vous n'aviez rien fait jusqu'ici. Peu de temps avant de mourir, notre Séraphique Père disait à ceux qui entouraient son lit de douleur : " Jusqu'à présent nous n'avons rien fait. A l'œuvre donc ! " Ayons sans cesse devant nous un but à atteindre, un vice à extirper, une vertu à gagner, une nuance de vertu à mieux posséder.


Enfin, estimons de plus en plus notre Tiers-Ordre, notre habit, notre règle, notre office, nos réunions, non dans un esprit étroit qui ne voit pas plus loin que lui, mais dans l'intention de devenir plus chrétiens, plus catholiques, meilleurs paroissiens, plus fidèles au devoir, quel qu'il soit. Dieu y trouvera sa gloire et le prochain une édification plus grande.

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



Le pain de Saint Antoine.



VOICI le mois de Juin où se célèbre la fête de St Antoine. Il est tout naturel que la *Revue du Tiers-Ordre* parle du grand  Thaumaturge. La dévotion à St Antoine prend dans l'univers une extension nouvelle. Notre Saint, du reste, n'a jamais cessé d'être populaire. Du haut du ciel, comme pendant sa vie mortelle il entraîne les âmes pour les conduire à Dieu. La *Pieuse Union* en l'honneur de St Antoine, que la *Revue* du mois dernier faisait connaître à nos lecteurs, va donner un nouvel élan à cette dévotion et réunir en même temps les cœurs des fidèles serviteurs du bon Saint dans une louange et une gratitude communes. (1)

Mais qu'est-ce donc que le pain de St Antoine ? Plusieurs de nos lecteurs en ont peut-être entendu parler. C'est une œuvre ancienne sous une nouvelle forme. En effet, les Bollandistes nous

(1) " La *Pieuse Union* en l'honneur de St Antoine de Padoue est établie à Rome, dans l'église du Saint. Si l'on désire s'y faire inscrire, adresser les noms, directement au R. P. Directeur de la *Pieuse Union*, via Merulana 124, Rome, Italie. Ou bien aux RR. PP. Franciscains, 1222 rue Dorchester, Montréal. Ecrire les noms bien lisiblement.

apprennent qu'en 1672 un dévot serviteur de l'illustre franciscain, ayant été injustement condamné à mort, fut miraculeusement délivré par le Saint après avoir distribué aux pauvres de larges aumônes. Les amis et les bienfaiteurs du sanctuaire qui se restaurent en ce moment sur les grottes bénies de Brive, en France, où St Antoine, la terreur de l'enfer, chassa le démon, connaissent depuis longtemps et pratiquent assidûment ce grand moyen de la charité en l'honneur de St Antoine.

Les lettres explicatives de la personne elle-même dont le Saint s'est servi, pour propager l'œuvre du pain des pauvres, vous fera mieux que toute autre relation, connaître les détails charmants qui ont accompagné la naissance et le développement de cette œuvre.

MON RÉVÉREND PÈRE (1)

Vous désirez savoir comment la dévotion à St Antoine de Padoue a pris naissance dans notre ville de Toulon. Elle s'est développée, mon R. Père, comme toutes les œuvres du bon Dieu, sans bruit, sans fracas et dans l'obscurité ; il y a environ quatre ans, je n'avais aucune connaissance de la dévotion à St Antoine de Padoue, si ce n'est que j'avais entendu dire vaguement qu'il faisait, en le priant, retrouver les objets perdus.

Un matin, je ne pus ouvrir mon magasin, la serrure à secret se trouvait cassée ; j'envoie chercher un ouvrier serrurier, qui porte un grand paquet de clefs et travaille environ pendant une heure. A bout de patience, il me dit : " Je vais chercher les outils nécessaires pour enfoncer la porte, il est impossible de l'ouvrir autrement. Pendant son absence, inspirée par le bon Dieu, je me dis : si tu promettais un peu de pain à S. Antoine pour ses pauvres, peut-être te ferait-il ouvrir la porte sans la briser. Sur ce moment, l'ouvrier revient, amenant un compagnon. Je leur dis : Messieurs, accordez-moi, je vous prie, une satisfaction ; je viens de promettre du pain à saint Antoine de Padoue pour ses pauvres, veuillez, au lieu d'enfoncer ma porte, essayer encore une fois de l'ouvrir ; peut-être ce Saint viendra-t-il à notre secours." Ils acceptent, et voilà que la première clef qu'on introduit dans la serrure brisée ouvre sans la moindre résistance, et semble être la clef même de la porte. Inutile de vous dépeindre la stupéfaction de tout ce monde, elle fut générale. A partir de ce jour, toutes mes pieuses

(1) Cette lettre est adressée au R. P. Marie-Antoine missionnaire capucin.

amies prièrent avec moi le bon Saint, et la plus petite de nos peines fut communiquée à saint Antoine de Padoue, avec promesse de pain pour ses pauvres. Nous sommes dans l'admiration des grâces qu'il nous obtient. Une de mes amies intimes, témoin de ces prodiges, lui fit promesse instantanément d'un kilog. de pain, tous les jours de sa vie, s'il lui accordait pour un membre de sa famille la disparition d'un défaut qui la faisait gémir depuis vingt-trois ans ; la grâce fut bientôt accordée, et ce défaut n'a plus reparu. En reconnaissance, elle acheta une petite statue de saint Antoine de Padoue dont elle me fit présent, et nous l'installâmes dans une toute petite pièce obscure, où il faut une grande lampe pour y voir. C'est mon arrière-magasin. Eh bien ! le croiriez-vous, mon Révérend Père ! toute la journée cette petite chambre obscure est remplie de monde qui prie, et avec quelle ferveur extraordinaire ! Non seulement tout le monde prie, mais on dirait que chacun est payé pour faire connaître et répandre cette dévotion.

C'est le soldat, l'officier, le commandant de marine qui, partant pour un long voyage, viennent faire promesse à saint Antoine de cinq francs de pain par mois, s'il ne leur arrive aucun mal pendant tout le voyage. C'est une mère qui demande la guérison de son enfant, ou le succès d'un examen ; c'est une famille qui demande la conversion d'une âme chère qui va mourir, et ne veut pas recevoir le prêtre ; c'est une domestique sans place, ou une ouvrière qui demande du travail, et toutes ces demandes sont accompagnées d'une promesse de pain si elles sont exaucées. Eh bien ! mon Révérend Père, pour vous donner une idée des grâces journalières qu'obtient notre bien-aimé saint Antoine de Padoue (puisque l'on ne paye qu'après la grâce obtenue,) il a été déposé le mois dernier dans le tronc placé à ses pieds la somme de *cinq cent trente-neuf francs*, (\$ 107) ce qui nous a permis d'acheter 2600 livres de beau pain blanc pour les pauvres, et il en est de même généralement tous les mois.

Ce qui surtout a donné le plus de développement à cette chère dévotion, c'est un article ironique que le journal impie de notre ville a inséré dans ses colonnes ; cet article était à mon adresse et me dénonçait au public comme coupable d'entretenir la superstition dans notre ville. . . . Je me suis réjouie en le lisant et ce que j'avais prévu est arrivé ; d'un petit mal Dieu a tiré un grand bien ; Il est si puissant et si bon !

Nous avons en ce moment des promesses fabuleuses de pain ; nous en avons trois de mille francs, sans parler des petites promesses dont le nombre est incalculable, et les grâces se multiplient.

Nous recevons journallement des *mandats-poste* accompagnés de quelques gracieuses lignes de remerciements au bon saint Antoine ; il nous en arrive de partout : de Lyon, de Valence, de Grenoble, de Montpellier, de Nice, de Grasse, de Marseille, d'Hyères, et de mille autres endroits ; nous avons même reçu d'un commandant faisant partie de l'expédition du Dahomey *quarante francs*, il nous les envoyait du champ de bataille.

Il faudrait des volumes, si l'on voulait enregistrer les grâces déjà obtenues, tant spirituelles que temporelles.

Vous désirez aussi savoir, mon Révérend Père, comment est distribué ce beau pain blanc de saint Antoine ; le voici : nous avons fait une liste des communautés pauvres, d'orphelins et d'orphelines de toute la région, sans oublier les bonnes Petites Sœurs des Pauvres, et sitôt qu'il y a de l'argent en caisse, à tour de rôle. nous demandons à quelle date une de ces communautés désire une journée de pain, et, à jour fixe, elle reçoit 100, 160 200 livres de pain ; cela dépend du personnel de la maison, et lorsque les enfants aperçoivent au réfectoire le beau pain blanc, ils reconnaissent que ce n'est pas celui de la maison et joignant les mains tous ensemble, ils font monter vers le bon saint Antoine une fervente prière accompagnée de mille vivats ! Ce procédé doit être agréable à ce bon Saint, puisqu'il bénit de plus en plus cette chère petite œuvre.

En terminant, mon Révérend Père, permettez-moi d'implorer un souvenir dans vos prières pour celle que le bon saint Antoine a daigné choisir pour sa petite intendante, afin que je devienne de plus en plus chère à cet aimable Saint par mon humilité et l'oubli de moi-même.

Votre très humble en Notre-Seigneur.

LOUISE BOUFFIER,

Toulon, 15 novembre 1892.

(A suivre)

Faveurs Diverses

Obtenues par l'intercession de S. Antoine de Padoue

MONTRÉAL. — 13 Février. Mille remerciements au bon S. Antoine de Padoue pour deux documents très importants retrouvés, grâce à son intervention.
T. VALIQUETTE

MONTRÉAL. — Avril. Nous bénissons S. Antoine qui nous a fait retrouver une somme d'argent considérable.

L. G.

S. CLÉMENT. — Avril. Actions de grâces à S. Antoine pour différentes faveurs obtenues, entre autres la guérison d'une surdité.

A. C. ABONNÉ



HOLYOKE, Mass. — 13 Nov. 1893. Ayant obtenu plusieurs faveurs par l'intercession du glorieux S.aint, je désire le remercier dans la *Revue*, et lui demander aussi la conversion d'une personne qui m'est chère.
C. P.

S. HENRI. — J'étais depuis longtemps sans ouvrage. Je me suis adressé à S. Antoine, et il m'a trouvé une place.

UN JEUNE HOMME *tertiaire*.

MONTRÉAL. — Je dois une faveur au bon S. Antoine en l'honneur de qui j'ai fait une neuvaine de mardis.

UNE TERTIAIRE

S. HENRI. — 19 Mars 1894. Un livre de prières et un livre de comptes ont été retrouvés après neuvaine et promesse de publication.



CORRESPONDANCE DE ROME

Mort du Père Daniel — J'ai la douleur de vous annoncer la mort du R. P. Daniel, de Bassano, confesseur de Sa Sainteté et supérieur du Collège des Pénitenciers.

Entré tout jeune dans l'Ordre des Frères Mineurs, le R. P. Daniel était lecteur de théologie à Assise, tandis que le cardinal Pecci était évêque de Pérouse. Dans un de ses pieux pèlerinages aux sanctuaires franciscains, le cardinal fit la connaissance du Père Daniel et l'eut dès lors en grande estime. Il le fit venir à Pérouse, en diverses circonstances, pour exercer le ministère dans les couvents de cette ville, et lorsqu'il fut élevé sur le trône de saint Pierre, il le choisit pour son confesseur. Chaque samedi, le P. Daniel se rendait au Vatican pour entendre la confession du Souverain Pontife ; il y alla pour la dernière fois le mercredi-saint et eut la joie de recevoir des mains du Pape la magnifique palme offerte à Sa Sainteté le dimanche des Rameaux. C'était le présage de la palme que l'humble religieux allait recevoir quelques jours après dans le ciel. A la suite des fatigues de la Semaine Sainte, il fut atteint d'une pneumonie et malgré tous les soins que lui prodiguait le médecin du Pape, il expira, muni des derniers Sacrements et de la bénédiction apostolique, le dimanche 1er avril, pendant la nuit.

* * *

Deuils dans le Sacré Collège. — Trois nouveaux deuils se sont produits dans le Sacré Collège.

Le cardinal Thomas, qui, l'an dernier, avait pris possession de son titre cardinalice et qui accusait alors une brillante santé, est mort à Rouen, des suites d'une congestion pulmonaire. Il était né à Paray-le-Monial, en 1826. Successivement vicaire général d'Autun et évêque de La Rochelle, il fut promu à l'archevêché de Rouen en 1883, et, dix ans plus tard, le 19 janvier 1893, le Souverain Pontife le créait cardinal, du titre de Ste Françoise Romaine

Le cardinal Ricci Paracciani, plus jeune de quatre ans que le cardinal Thomas, laisse à Rome une réputation de profonde humilité et d'inépuisable charité. Maître de chambre et ensuite

majordome de Pie IX, il avait assisté le S. Pontife dans ses derniers moments et il lui avait fermé les yeux. Léon XIII lui prodigua la même bienveillance que son prédécesseur. Il le créa cardinal en 1880, et plus tard il le nomma archiprêtre de la Basilique Vaticane.

Au moment où j'écris ces lignes, le télégraphe nous apprend la mort du cardinal Dusmet, archevêque de Catane ; il appartenait à l'ordre des Bénédictins, dont il était une des gloires.

* * *

La Vénérable Jeanne d'Arc — L'introduction de la cause de la Vénérable Jeanne d'Arc a été célébrée solennellement dans l'église de *Saint-Louis des Français*. Le *Te Deum* a été chanté à l'issue des vêpres, après une touchante allocution du prédicateur de Carême, et la bénédiction du T. S. Sacrement fut ensuite donnée par S. Eminence le cardinal Masella, préfet de la S. Congrégation des Rites. Mgr l'archevêque de Lyon, le Rmc. P. Général des Trappistes, le Supérieur général de Saint-Sulpice, l'ambassadeur de France près le Saint-Siège, le directeur de l'Académie de France et beaucoup de membres de la colonie française, assistaient à la cérémonie. L'affluence était si considérable que c'était à peine si tous purent pénétrer dans l'église.

Le nouveau supérieur de St-Sulpice, qui est aussi le postulateur de la cause de Jeanne d'Arc, a été reçu en audience particulière par le S. Pontife ; celui-ci a exprimé son vif désir que la cause fut menée activement, afin qu'il puisse avoir la joie de procéder lui-même à la béatification de la Vénérable Servante de Dieu.

* * *

Nouveaux Bienheureux — Dimanche soir a eu lieu, en présence du Saint-Père, au Vatican, la lecture des décrets relatifs à la béatification de deux serviteurs de Dieu : le vénérable Didace de Cadix, frère mineur capucin, et le vénérable Vincent-Marie Strambi, évêque de la Congrégation des Passionistes. La cérémonie de béatification du premier a eu lieu le dimanche 22 avril, dans la basilique de Saint-Pierre, et le dimanche précédent les mêmes honneurs ont été décernés publiquement au bienheureux Jean d'Avila, confesseur de sainte Thérèse.

* * *

Le Tiers-Ordre — La nomination d'un Commissaire général du Tiers-Ordre pour la France a produit une excellente

impression. Nous avons appris, par différentes lettres, combien se sont réjouis à cette nouvelle les Tertiaires, prêtres et laïques, qui ont à cœur l'organisation et la diffusion du troisième Ordre de saint François. Cette nomination a entraîné celle de commissaires provinciaux, qui, dans chaque province et sous la direction du commissaire général, porteront tous leurs efforts à réaliser le désir du Souverain Pontife. Ce qui commence à se faire en France, va se faire également en Italie. Le R. P. Luc Turbiglio a été chargé par le R^{me} P. Général d'organiser un congrès du Tiers-Ordre dans ce pays. Ce congrès aura lieu probablement à Novare, vers la fin du mois de septembre et sera présidé par le R^{me} P. Général, qui, malgré ses nombreuses occupations et la fatigue de la visite des provinces de l'Ordre, veut montrer toute la sympathie qu'il a pour cette œuvre et le grand intérêt qu'il lui porte.

* * *

Nouveau Général des Rédemptoristes — Les Pères Rédemptoristes se sont réunis le mois dernier, pour nommer leur nouveau Supérieur Général, en remplacement du R. P. Mauron, décédé à la fin de l'année dernière. Après avoir consacré quelques jours aux saints exercices de la retraite, ils ont élu le R. P. Mathias Rauss, qui appartient au grand-duché de Luxembourg par la naissance et à la France par la profession religieuse. Le nouveau successeur de S. Alphonse de Liguori avait rempli diverses charges dans la province de France, et avait ensuite été nommé Consulteur (membre du Conseil du Supérieur Général) de la Congrégation du T. S. Rédempteur. Le R^{me} P. Mauron, avant de mourir, l'avait désigné comme Vicaire Général pour gouverner la Congrégation jusqu'à l'élection de son successeur.

* * *

Le centenaire de Pie IX — Les fêtes du centenaire de Pie IX devaient être célébrées il y a deux ans, mais elles ont été remises au mois de mai 1894, pour donner le temps de terminer la splendide chapelle absidiale de Saint-Laurent hors les Murs, où repose le corps du Pontife bien aimé.

En humble fils de saint François, Pie IX avait demandé dans son testament une simple tombe avec cette seule inscription : "*Ossa et cineres Pii IX* ; ossements et cendres de Pie IX." Mais la piété des fidèles du monde entier a voulu glorifier le

grand Pape et orner la chapelle où se trouve son modeste tombeau. L'inauguration de cette chapelle se fera le mois prochain.

Né en 1792, Pie IX a vécu 86 ans ; il a occupé le trône pontifical pendant 32 ans, c'est-à dire plus longtemps que tous ses prédécesseurs.

* * *

La santé du Pape — La divine Providence semble ménager aussi au successeur de Pie IX une longévité extraordinaire. Léon XIII est entré dans sa 83e année et la dix-septième de son pontificat. En sortant du Conclave, où le nouveau Pontife venait d'être élu, le cardinal Guibert, rayonnant de joie, disait avec une assurance qui semblait prophétique : " Nous avons fait vite et qui mieux est, nous avons fait bien. Je suis vieux et je descendrai bientôt dans la tombe, mais ceux qui vivront, admireront l'action du Saint-Esprit dans l'élection de Léon XIII." L'archevêque de Paris n'est plus ; mais ses paroles se réalisent, le pontificat de Léon XIII comptera dans l'histoire parmi les plus longs. Quinze Souverains Pontifes seulement sur les 262 successeurs de saint Pierre ont occupé la chaire pontificale plus de 17 ans.

On répète en ce moment à Rome le mot d'un vieux frère convers décédé, en 1891, à notre couvent de Saint Antoine, en odeur de sainteté. Le jour même de l'élection du cardinal Pecci, le Frère Antoine avait dit avec vivacité, répondant à un groupe de personnes qui regrettaient le frêle tempérament du nouveau Pape : " Vous dites que Léon XIII ne vivra pas ; eh bien ! il règnera 20 ans." Jusqu'à sa mort, le pieux Frère Antoine n'a cessé de répéter son affirmation que nous ne prétendons pas juger ; ce jugement n'appartient qu'au Saint-Siège, nous nous contentons de rappeler simplement le récit authentique ; mais la santé du Pape, la vigueur de sa constitution, la conservation de ses hautes facultés intellectuelles semblent déjà donner raison à l'affirmation réitérée de *Fra Antonio*.

Que le Seigneur conserve longtemps encore notre illustre Pontife, pour le bien de l'Eglise et de la société.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.


O. F. M.



PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME D'AFRIQUE

ET SES DEUX

FONDATRICES TERTIAIRES

 N verra que Mgr Pavy se plaisait lui-même à le reconnaître, Mais écoutons, ici, le biographe d'Agarithe :

“Rien, à Alger, dit ce biographe, ne remplaçait pour elle Notre-Dame de Fourvières. Dès le premier jour elle en avait souffert, ainsi que sa pieuse compagne, et sa peine ne faisait que s'accroître. C'est pendant ces moments de religieuse tristesse qu'elle aimait à aller cacher ses regrets à quelque distance du Petit Séminaire, dans une retraite pleine de fraîcheur et de mystère qu'on appelle : *le Ravin*. C'est une étroite vallée, profondément encaissée, au fond de laquelle un ruisseau promène son eau fraîche et pure, ici, sous la mousse et le lierre, là, à travers les fleurs de ses rives, plus loin, sur un lit de granit taillé à pic comme une cascade.

Tout le long serpente, en suivant les sinuosités du ruisseau, un sentier qu'abritent constamment de leurs épais ombrages les grands oliviers séculaires qui plongent leurs racines jusqu'au fond du ravin. A droite et à gauche, les deux flancs de la vallée aux pentes rapides, souvent escarpées, mais recouvertes partout d'arbustes verts, reliés entre eux par d'épaisses lianes de chèvre-feuilles et de clématites qui tapissent, en les entrelaçant, arbres et rochers. Il y a là quelque chose qui porte instinctivement à la paix, au calme, au recueillement. C'est sans contredit l'un des coins les plus agrestes des environs d'Alger : toutes les séductions de la nature africaine semblent s'y être donné rendez-vous.

Ce ravin était la promenade favorite d'Agarithe et d'Anna, quand le devoir ne les appelait pas aux fonctions de leur charge. Malheureusement, elles ne tardèrent pas à constater qu'il était, en même temps, fréquenté par des vagabonds de toute espèce. Cette remarque les attrista, car s'il en était ainsi, il leur devenait impossible de continuer à y venir passer leurs instants de recueillement et de solitude.

C'est Agarithe qui reçut de Dieu l'inspiration vive et ardente de placer là, dans le tronc d'un vieil olivier aux branches touffues, une petite statue de la Sainte Vierge, pour l'établir comme la gardienne de ce séjour. Il lui semblait, disait-elle depuis, que Marie elle-même lui donnait l'ordre impérieux de la faire honorer sur cette montagne, consacrée autrefois par le sang des martyrs. Elle fit part de ce mouvement intérieur à l'Évêque d'Alger qui y trouva toutes les marques d'une inspiration surnaturelle. Le jour même, cette sainte inspiration fut réalisée ; et la blanche image de Marie vint prendre possession de son trône de mousse et de feuillage, près de l'étroit sentier et du profond ravin, à l'endroit où, grâce à une source qui s'échappe des rochers, la végétation forme le plus riche berceau de fleurs et de verdure. A peine la statue fut-elle placée dans le ravin que le concours des fidèles commença. Quelques femmes de marins avaient en effet remarqué, en passant le long du sentier, deux femmes pieuses, Agarithe et Anna, agenouillées devant sa modeste statue, et la priant avec ferveur. Cette douce apparition leur revenait en mémoire quand l'inquiétude pour ceux qu'elles aimaient, envahissait leurs cœurs. Aux jours de tempête ou au lendemain d'un danger, elles prirent l'habitude de venir, elles aussi, offrir leurs prières et faire brûler des cierges aux pieds de la statue.

Bientôt le nombre des pèlerins et des grâces obtenues augmentant, Mgr Pavy résolut de faire quelque chose de plus. A cette même place, il fit construire, sous un rocher, une grotte rustique en rocailles entremêlées de coquillages ramassés sur la plage ; et, un jour de fête de la Sainte Vierge, il y fit porter solennellement une statue plus grande et plus convenable de Marie qu'il vint bénir lui-même, entouré d'un nombreux clergé et de tout le Petit Séminaire.

Ce fut l'occasion d'une fête qui a laissé de profonds souvenirs dans l'esprit de ceux qui y prirent part. Des arcs de triomphe rustiques avaient été dressés à celle qui venait prendre solennellement possession de ces lieux enchanteurs ; des banderolles étalaient dans les airs le chiffre de Marie ; des chants préparés pour la circonstance se firent entendre, interrompus par de formidables détonations que répétaient, en les prolongeant, les échos du ravin. Le soir, un brillant feu d'artifice vint couronner la fête.

Après avoir parlé du concours, chaque jour plus grand, de pèlerins qui se groupèrent autour de l'humble image, l'écrivain

ajoute: Le cœur d'Agarithe tressaillit de bonheur et s'ouvrit à l'espérance. Une nouvelle inspiration lui fit connaître que le culte de Marie allait se développer sur cette montagne, et qu'avant peu elle y aurait un temple où les fidèles viendraient en foule, soit pour l'implorer, soit pour lui rendre des actions de grâces ; que l'Afrique posséderait enfin son pèlerinage, et qu'elle-même n'aurait plus rien à regretter, puisqu'elle trouverait là, près d'elle, pour venir y épancher son âme, un sanctuaire consacré à Marie, comme celui qu'elle avait tant de bonheur à fréquenter quand elle habitait Lyon.

Ce furent ces premières manifestations de la piété, qui amenèrent la création du pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique, à la suite de l'humble pèlerinage du Ravin. Elles firent décider, à la prière d'Agarithe et d'Anna, par Mgr Pavy, la construction de la chapelle provisoire qui existe encore aujourd'hui, et que l'on a dédiée à Saint Joseph. Cette chapelle provisoire est construite non plus dans le Ravin qui n'était pas assez accessible à la foule, mais sur le point de la colline qui domine Alger et se trouve au bord de la grand' route qui y conduit. C'est tout à côté qu'a été, dans la suite, bâtie la Basilique actuelle.

Mademoiselle Agarithe, ajoute son biographe, vint, dès ce jour s'installer dans une petite cabane, à côté des ouvriers, pour honorer Marie et chercher à la faire aimer davantage, à mesure que les murs de sa chapelle s'élevaient, et aussi pour vendre des cierges et autres objets de piété, afin d'aider à la construction de l'édifice. Depuis ce temps, et jusqu'à sa mort, arrivée plus de vingt ans après, elle ne s'est pas absentée, un seul jour, de ce poste d'amour et de dévouement qu'elle s'était assigné. Bien des inquiétudes, bien des lenteurs, bien des difficultés semblaient vouloir entraver l'entreprise à ses débuts. Agarithe qui *savait* le plan de Dieu ne perdit jamais courage. En effet, la chapelle s'éleva peu à peu. Les pèlerins suivaient avec intérêt les progrès de cette construction.

“ Mais le petit édifice provisoire une fois achevé, il faudrait une statue pour le sanctuaire ; où la prendre ? C'est ici que nous voyons reparaître la statue de Marie donnée autrefois à Mgr Dupuch. Elle était venue de Lyon, comme Anna et Agarithe, et comme Mgr Pavy lui-même ; et, cependant, aucun des trois ne connaissait cette circonstance. Ils ne l'apprirent que plus tard, comme le prouve la lettre suivante que Mgr Pavy reçut en ce temps-là même :

(A suivre.)

REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de Notre Mère la Sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. Toute relation devra être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

S. Henri. — 26 Oct. 1893. Merci au bon Frère Didace notre petite fille est entièrement guérie ! Jeudi, cinquième jour de la neuvaine faite en l'honneur du bon Frère, le médecin déclarait qu'il avait perdu tout espoir de la sauver. Nous avons alors recouru à un autre Docteur et tout a été pour le mieux. Aujourd'hui, quoique bien faible encore, l'enfant a commencé à marcher. Nous avons tout espoir qu'elle pourra sortir dans quelques jours. Gloire et actions de grâces au bon Frère Didace, à qui nous n'avons jamais recouru en vain !
E. D. *tertiaire.*

Nashua. — 29 Oct. 1893. Je suis parti du Canada pour Nashua en assez bonne santé. Aussitôt entrée dans les manufactures je fus atteinte d'une maladie très dangereuse qui me fit beaucoup souffrir. Ayant reçu une image du Frère Didace, je commençai une neuvaine en récitant la prière de cette image suivie de l'invocation au Bien-Aimé Frère Didace, avec promesse de faire publier dans la *Revue* ma guérison si elle m'était accordée. Dès le premier jour, je sentis un grand soulagement, et après trois jours je me trouvai parfaitement guérie.
E. S.

Trois-Rivières. — 29 Oct. 1893. Veuillez m'aider à remplir ma promesse en publiant les faits suivants à la gloire du bon Frère Didace et de saint Antoine de Padoue :

Mon enfant râlait depuis sa naissance : après une neuvaine faite au bon Frère Didace, j'ai obtenu sa guérison.

Mon mari éprouvait des douleurs dans une jambe : nous lui avons obtenu un grand soulagement en recourant au bon Frère.

Je toussais depuis plusieurs mois : après plusieurs neuvaine en l'honneur du bon Frère, ma toux à presque entièrement disparu.

PLUSIEURS ABONNÉES

S. Félicien, Lac S. Jean. — 30 Nov. 1893. La dévotion au Frère Didace se maintient toujours. A ce propos, M. Denis Gauthier me prie de vous informer que sa famille doit plusieurs faveurs à l'intercession de ce saint Frère. Notamment, un de ses fils souffrait d'un mal de jambes, on fit une neuvaine au Frère Didace, et le mal cessa. Une de ses brus fut par le même moyen guérie d'un mal d'yeux. Il ajoute qu'il est redevable de plusieurs autres grâces au bon Frère.

S. Luc. — 7 Nov. 1893. Une jeune mère de famille avait failli perdre la vie à la naissance de ses deux premiers enfants. Avant la naissance d'un troisième qui devait lui être fatale, au dire du médecin, elle se recommanda au Frère Didace sur mon conseil. Aujourd'hui que le danger est passé, la mère et l'enfant se portent à merveille. Reconnaissance et amour au bon Frère Didace !

J. CHS. COALLIER. *Ptre.*

Montréal. — 9 Nov. 1893. Actions de grâces au bon Frère qui m'a guérie d'un mal d'yeux dont je souffrais depuis quelques mois !

UNE ABONNÉE



N'oublions pas nos bien-aimés Défunts.



Dame Ferdinand Gingras, en religion Sœur Ste Claire, décédée le 6 Avril, à l'âge de 68 ans, après 12 ans de profession.

Dame Alfred Langlais, en religion Sœur Ste Elisabeth, décédée le 13 Avril, âgée de 38 ans, après 11 ans de profession.

Dame Modeste Desjardins, tertiaire de la Fraternité de Montréal, décédée le 21 Avril, après 2 ans de profession.

Dame Joseph Richard, de la Fraternité de Montréal
décédée après 9 ans de profession.

Dlle Clémentine Tassé, de la Fraternité de Montréal.

Dame Joséphine Lalonde, tertiaire de la Fraternité de
Montréal, décédée le 23 Mai, après plusieurs années de profession.

Dlle Julie Jalon, dit l'Espérance décédée le 2 Mai à S. Denis

Dame Vital Lemay, en religion Sœur S. Jean, décédée le
6 Mai, à l'âge de 68 ans, après 3 ans de profession.

R. I. P.

Indulgences que l'on peut gagner dans le mois

Indulgences Plénières.

Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partielles du chemin de la Croix.

En récitant six *Pater, Ave* et *Gloria*, nombreuses indulgences plénières et partielles, une fois par mois pour les Tertiaires, et chaque jour pour les Cordigères. Pour gagner ces indulgences et celles du chemin de la Croix, la confession et la communion ne sont pas requises.

Le jour de la réunion mensuelle et un jour du mois, au choix de chaque Tertiaire, moyennant la confession, la communion et la visite d'une église ou d'un oratoire public.

Le 1. fête du Sacré Cœur. Absolution générale

Le 13, fête de S. Antoine de Padoue, indulgence plénière pour les Tertiaires et les Cordigères.

Le 19, Bse Micheline de Pésaro, ind. plén. des église franciscaines.

Indulgences Partielles.

La visite prescrite aux Tertiaires pour les indulgences des Stations de Rome, doit régulièrement se faire dans l'église où est érigée la fraternité. Tout Tertiaire qui en serait empêché, peut satisfaire à cette condition en visitant son église paroissiale. La visite de l'église paroissiale peut même suppléer à la visite des églises du premier, du deuxième Ordre, et du Tiers-Ordre

régulier, si l'on ne peut s'y rendre pour gagner les indulgences qui exigent cette visite. Dans ce cas, il faut remplir les autres conditions exigées, qui sont la confession, la communion pour les indulgences plénières, la visite, et la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Gloria*. Telles sont les conditions des indulgences à gagner dans les églises franciscaines.

Indulgence de 300 jours, pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par Sa Sainteté Léon XIII.

Chaque jour, 207 quarantaines et 300 jours, moyennant la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité, et la visite d'une église franciscaine, ou, si l'on ne le peut, de l'église paroissiale.

A la même condition, 198 ans et autant de quarantaines, chaque samedi et chaque dimanche de l'année.

A la même condition, 100 jours tous les vendredis de l'année.

A la même condition, 256 ans et 50 quarantaines, tous les jours de fêtes de nos Saints des trois Ordres.

CALENDRIER.

JUIN

1. Sacré Cœur de Jésus. — B. Jacques de Stropa, archevêque du premier Ordre.
2. Bse Baptista Varani, clarisse.
3. B. André de Spello, prêtre du premier Ordre.
5. B. Pacifique de Cérédano, prêtre du premier Ordre.
7. BB. Etienne de Narbonne et Raymond de Carbon, martyrs du premier Ordre.
8. B. Barthélemy Pucci, prêtre du premier Ordre.
10. Bse Yolande, clarisse.
12. B. Guy de Cortone, du premier Ordre.
13. S. Antoine de Padoue, prêtre du premier Ordre.
19. Bse Micheline de Pésaro, tertiaire.
21. S. Louis de Gonzague, *patron de Notre Rme Père Général*.
24. Nativité de S. Jean-Baptiste.
27. B. Bienvenu de Gubbio, du premier Ordre.
29. S. Pierre et S. Paul.

M. C. GALARNEAU
MARCHAND DE
CUIR ET FOURNITURES A CORDONNIERS
279 Rue Saint-Paul, 279
MONTREAL.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME
LIBRAIRES, EDITEURS, IMPORTATEURS
1603 Rue Notre-Dame, Montreal

Livres de Prières et de Piété, Livres Classiques, Fournitures
d'Ecoles et de Bureaux, Articles Religieux et de
Fantaisie, Tapisseries, Etc., etc.

LESSARD & HARRIS
Couvreurs, Plombiers

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, A AIR CHAUD ET A VAPEUR
Toutes sortes d'ouvrages Electriques

421½ RUE CRAIG, MONTRÉAL
TELEPHONE 2194. J. W. HARRIS, Gerant

ETABLIE EN 1870
Laporte, Martin & Cie
EPICIERS EN GROS
COIN DES RUES NOTRE-DAME ET SEIGNEURS
MONTREAL.

NAZAIRE VERSAILLES
A CONSTAMMENT EN MAIN
VEAUX, MOUTONS, LARD, VOLAILLES
ET LEGUMES DE TOUTES SORTES
412 St. James Street, Montreal
TELEPHONE 2806.

M. GARAND
NOTAIRE
10 SAINT LAMBERT
RESIDENCE; 29 AVENUE MONT ROYAL, VIS-A-VIS L'AVENUE LAVAL